

# AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

## Gare de Marseille Saint-Charles (13)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

### I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

**Un emplacement en gare de Marseille Saint-Charles destiné à une activité de Coffee shop et Pause sucrée**

*Descriptif de l'emplacement: un emplacement, actuellement occupé par l'enseigne « Starbucks » d'une superficie totale d'environ 231 m<sup>2</sup> situé au niveau du bâtiment voyageurs de la gare (emplacement DC 33) décomposé comme suit :*

- Une surface de 175 m<sup>2</sup> à usage commerciale située en rez-de-chaussée
- Une surface de 56 m<sup>2</sup> à usage de réserve attenante située en R+1

*Durée de l'occupation: 5 ou 7 ans, en fonction des investissements prévisionnels du futur occupant, à compter de la mise à disposition de l'emplacement soit de manière prévisionnelle le 7 octobre 2026.*

### II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

**Cette demande devra être impérativement reçue avant le mardi 8 avril 2025 à 16h00**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions,



qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

**La date limite de réception des offres est le mardi 13 mai 2025 à 16h00**

**La date prévisionnelle de signature du contrat est le mardi 8 juillet 2025**